Honoré d'Urfé, *L'Astrée -* Deuxième partie - Format Microsoft Word.  
Version fonctionnelle basée sur l'édition de 1621   
(*Deux visages de* L'Astrée*,* https://astree.univ-rouen.fr).  
L'original se trouve à la Bibliothèque municipale de Versailles  
(Rés. Lebaudy in-12° 416).

**L'Astrée d'Honoré d'Urfé  
Deuxième partie**

**Livre 2**

Édition de 1610, p. 63.   
Édition de Vaganay, p. 45.

[ II, 2, 63 ]

  Ainsi paracheva Thamire de raconter ce que la Nymphe Léonide avait désiré savoir, et s'étant tu pour quelque temps : - Or, Madame, continua-t-il, nous nous sommes de fortune rencontrés au sortir de la rivière de Lignon avec cette Bergère, et parce que l'Amour continue autant en nous que le dédain en elle, nous venions tous deux lui prouvant par les meilleures raisons que nous pouvons qu'elle en devait aimer l'un ou l'autre. Et quant à moi, je disais que c'était de moi de qui elle devait faire choix, et au contraire Calidon, que j'ai tant obligé par toute sorte de bons offices, soutient opiniâtrement que c'est de lui. Et quoique je sache bien que votre entendement peut beaucoup mieux comprendre mes raisons que je ne les saurais déduire, si est-ce

[ II, 2, 64 ]

que pour mettre une fin à ces longues dissensions (car désormais nous sommes la fable de notre hameau), plût à Dieu, grande Nymphe, que vous voulussiez aussi bien ouïr nos raisons de nos bouches mêmes, et ordonner ce qui vous semblerait être juste, comme librement je me soumettrais à votre jugement. Ce serait une œuvre digne de vous, et de laquelle les Dieux vous sauraient gré, et nous vous demeurerions infiniment obligés. Léonide alors, l'ayant remercié de la peine qu'il avait prise de leur raconter les causes de leur débat, l'assura que si lui et ceux qui y avaient intérêt la jugeaient capable de ce qu'il lui demandait, elle s'offrait librement d'en dire son avis lorsqu'ils auraient promis de l'observer, car autrement ce ne serait que se travailler en vain. Thamire se jetant à genoux : - Je vous remets, ô grande Nymphe, dit-il, non seulement ma vie et ma mort, mais tout le contentement et le déplaisir que j'aurai jamais, et durant ma vie et après ma mort. Que si je contreviens à ce que vous ordonnerez, je veux que nos Druides me déclarent indigne d'assister à leurs sacrifices, et me soient défendus nos bocages sacrés et nos chênes célestes. - Et moi, répondit Calidon, jamais ne me puisse être salutaire le Gui de l'an neuf, et si je rencontre quelquefois l'œuf salutaire soufflé des serpents, je prie Tautatès qu'il les anime de sorte contre moi qu'ils ne me laissent jamais en repos, et que, m'ayant entortillé et les jambes et les bras de cent tours, leur venin ne m'ait percé le cœur, si je ne reçois votre jugement comme

[ II, 2, 65 ]

venant d'un grand Dieu, et si je ne l'observe tant que je vivrai. Et parce que Célidée ne disait mot : - Et vous, belle Bergère, dit Astrée, n'avez-vous point de volonté de vous décharger de l'importunité que vous recevez de ces deux Bergers, vous remettant au jugement de cette grande Nymphe ? - Je voudrais bien, répondit la Bergère, en être délivrée, mais je crains de tomber en un plus grand mal, et ne faut point douter que la haine et l'offense n'aient une si grande force sur moi que je ne remettrais le hasard de ce jugement à personne, si les Dieux, cette nuit, ne m'avaient avertie en songe de le faire ; car la plus grande partie était déjà écoulée, lorsqu'il m'a semblé que mon père, qu'il y a déjà longtemps qui est mort, m'ouvrait l'estomac, en sortait le cœur, et le jetait comme si c'eût été une pierre, avec une fonde, par deçà Lignon, et puis me disait ces mots : - Va, mon enfant, delà la fatale rivière de Lignon, tu trouveras ce cœur qui te tourmente si fort au repos où il doit demeurer jusques à ce que tu me viennes trouver. Je me suis éveillée en sursaut, et cela a été cause que je me suis résolue de passer la rivière, avec espérance de trouver le repos qui m'a été promis.   
  Vous devez donc être certaine, Madame, dit-elle, s'adressant à Léonide, que je n'ai garde de désobéir à vos commandements, puisque ce sont les Dieux qui me parleront par votre bouche. - Cela étant, ajouta Léonide, je vous promets à tous trois que je donnerai un jugement aussi équitable que je le voudrais recevoir en semblable et plus grande occasion. Et afin que je ne

[ II, 2, 66 ]

sois déçue en mon opinion, Paris et ces gentilles Bergères, et Silvandre m'en diront leur avis avant que j'en dise quelque chose. Et pource, dit-elle se tournant vers Calidon, dites-nous pour quelles raisons il vous semble que Célidée doive être vôtre, non pas à Thamire, qui l'a si longuement possédée et élevée comme sienne. Le Berger alors se relevant, après avoir fait une grande révérence, prit la parole de cette sorte :

HARANGUE.   
  
DU BERGER CALIDON.

  Amour, grand Dieu qui par ta puissance m'as ravi toute celle que la raison soulait avoir sur ma volonté, écoute la supplication d'une des plus fidèles âmes qui ait jamais ressenti la puissance que la beauté a par ton moyen sur le cœur des hommes, et m'inspire de sorte les paroles et les raisons que tu m'as si souvent représentées, lorsque, lassé du mépris de Célidée, je me suis voulu retirer de son service ! Que cette grande Nymphe, émue de leur force, ordonne avec toi que celle à qui tu m'as donné et qui m'a été donnée par celui qui y avait l'un des plus grands intérêts, me soit conservée et maintenue, et contre le mépris de cette belle, et contre l'autorité et la violence de celui qui me la veut ravir ! J'entends, ô grande Nymphe, cette divinité que j'ai réclamée, qui me promet

[ II, 2, 67 ]

son assistance, non seulement en guidant ma langue, mais en gravant mes paroles en vos cœurs avec la pointe de ses meilleurs traits. Aussi, Madame, si ce n'était cette assurance qu'il me donne, comment oserais-je ouvrir la bouche pour parler contre la personne du monde à qui j'ai le plus d'obligation ? Car j'avoue que Thamire, pour son bon naturel, m'a plus obligé que le père qui m'a donné naissance, puisque sans avoir eu le contentement du mariage, il a supporté tous les ennuis et toutes les sollicitudes que la nourriture des enfants peut donner, et ensemble celles que la conduite des troupeaux et des pâturages d'un orphelin dans le berceau (car ce fut en cet âge que je lui fus remis) peut rapporter à qui en reçoit la charge. Il n'a épargné ni peine ni dépense pour m'élever, ni soin ni prudence pour me faire instruire ; de sorte qu'avec beaucoup de raison je le puis appeler mon père, et il me peut nommer son enfant, puisque j'ai reçu de lui tous les offices que ces noms requièrent. Et, avouant que je lui ai ces obligations, comment oserais-je ouvrir la bouche contre lui sans encourir le nom d'ingrat, si cette dispute dépendait maintenant de moi ? J'aimerais mieux être dans le tombeau de mes pères, et que mon berceau m'eût servi de cercueil, que si cette action dépendait de ma volonté, on me vît opposer à celle de Thamire, Thamire qui m'a fait tel que je suis, Thamire à qui je dois tout ce que je vaux, bref ce Thamire au service duquel, quand j'aurais dépendu tous les jours de ma vie, encore ne saurais-je

[ II, 2, 68 ]

avoir satisfait à la moindre partie de ce que je lui dois. Mais, hélas ! je m'en remets à lui-même, cet Amour qui me commande lui commande aussi, il vous dira s'il est possible que le cœur qu'il a vivement touché lui puisse désobéir en quelque chose. S'il éprouve que cela n'est point, je le conjure par cet Amour même qui a tant de puissance sur son âme de me pardonner la faute que je commets par force, et qu'il me permette de dire que toute sorte de raison ordonne que Célidée me doit aimer, et qu'il n'y a personne que moi qui puisse justement la prétendre sienne.  
  Car pour le premier point, que répondra Célidée, si je l'appelle devant le trône d'Amour, et si, en présence de cette équitable compagnie, je me plains à lui de cette sorte ? Cette belle, ô grand Dieu, qui se présente devant toi, c'est celle-là même que tu m'as commandé d'aimer et de servir, sous les espérances que tu as accoutumé de donner à ceux qui te suivent. Si, dès le commencement, j'ai contrarié à ta volonté, si depuis je n'ai point continué, et si je ne me résous pas de parachever ma vie en ton obéissance, ô Amour, qui lis dans mon cœur, voire qui de ta main même y écris tous mes desseins, châtie-moi comme parjure, et, empruntant contre moi la foudre du grand Taramis, écrase ma tête, comme celle d'un perfide. Mais si la vérité répond à mes paroles, et si jamais personne n'aima tant que moi, comment souffres-tu qu'elle trompe mes espérances, qu'elle dédaigne tes promesses, et qu'elle se moque du mal que tu me fais endurer pour elle ? Aussitôt

[ II, 2, 69 ]

que je la vis, je l'aimai, et je ne l'aimai point plutôt que me donnant entièrement à elle, je ne retins de moi que la volonté seule de l'adorer. Mais peut-être cette affection lui a été inconnue, j'ai raconté mon mal aux bois reculés, aux antres sauvages, ou bien aux rochers ? Nullement, ô Amour, elle a ouï mes plaintes, elle a vu mes pleurs, elle a su mon affection, un peu par ma bouche, davantage par celle de Thamire, de Cléontine et de mes amis, mais beaucoup plus par l'effet de ma passion. Ne m'a-t-elle point vu dans le lit de la mort pour avoir trop d'affection pour elle ? Ne m'a-t-elle point tendu la main comme me retirant du tombeau, voire du nombre des morts, en me disant : - Vis, Calidon, tes prétentions ne sont pas toutes désespérées. Et pourquoi, ayant déjà souffert les plus âpres douleurs qui devancent la mort, m'a-elle rappelé du repos que le cercueil me promettait, si c'était son dessein de me laisser remourir sans pitié ? Comment sa cruauté n'était-elle point saoulée d'une mort, et fallait-il que pour t'avoir obéi et l'avoir adorée, je fusse par elle condamné à un second trépas ? Elle dira peut-être qu'il faut que je la mesure à mon aune, et que je considère que, comme je n'aurais pas la puissance de quitter l'affection que je lui porte pour la mettre en une autre, que de même étant engagée ailleurs elle ne s'en peut distraire pour m'aimer. Ô Amour ! Ce ne sont que paroles, ce ne sont qu'excuses, qu'elle montre le contrat de cette Amour ! Et si tu ne le juges incontinent faux, je veux bien être condamné. Elle

[ II, 2, 70 ]

n'a jamais aimé que le Berger Thamire à ce qu'elle dit, mais je dis bien davantage, car je soutiens qu'elle n'a jamais aimé ce Thamire. Elle l'a aimé ? En quel temps, Amour ? Lorsqu'elle n'était pas capable d'aimer. Elle l'a aimé lorsqu'elle avait les mains et le cœur empêché en ses poupées, et que ses désirs ne pouvaient outrepasser les plaisirs de les habiller, de les bercer ou de les entretenir. N'est-elle pas ignorante d'Amour, ô Amour ! Si elle appelle les opinions d'un tel âge Amour ? Et d'effet, si elle avait aimé ce Thamire, ne l'aimerait-elle point encore ? Quoi ! telles affections sont peut-être comme les habits desquels on se dépouille quand on veut, ou quand on s'en ennuie ? Ah ! puissant Dieu, combien ignore-t-elle, ou plutôt combien méprise-t-elle ta puissance ! N'est-ce pas l'une de tes principales lois ? Que l'Amant qui peut seulement penser que quelque jour son Amour finira soit déclaré coupable ; mais celui qui le pourra désirer soit tenu pour fier ennemi. Et quelle sera donc estimée cette Bergère qui n'a pas seulement pu penser, voire qui ne l'a pas seulement désiré, mais qui en effet s'est retirée de l'amour qu'elle portait, ce disait-elle, à son Thamire ? Diras-tu, grand Dieu, qu'elle ait jamais été véritablement des tiennes ? la reconnaîtras-tu pour telle, et permettras-tu qu'elle jouisse du privilège qu'elle prétend et qu'elle m'oppose ? Mais soit ainsi, que ta bonté qui surpasse de beaucoup toutes les bontés de tous les autres Dieux, puisqu'elle recourt à toi, et puisqu'elle te prend pour son Asile, lui permette de jouir du bénéfice des

[ II, 2, 71 ]

vrais amants, et que par ainsi aimant Thamire, elle ne soit point obligée, je ne veux pas dire de m'aimer, mais non pas seulement de tourner les yeux vers moi, que répondra-t-elle maintenant qu'elle avoue elle-même de n'aimer plus Thamire ? De quelle excuse pourra-t-elle couvrir son impiété, et pourquoi dira-t-elle qu'elle ne veut point t'obéir ? Et quelle raison t'empêchera, ô Dieu qui te fais respecter à tous les Dieux, de ne laisser impunie la désobéissance de cette Bergère ? Quoi donc ? Elle sera la seule qui, te méprisant, ne ressentira point quelles sont tes vengeances, et moi le seul qui, t'adorant, ne ressentirai point les effets de ta bonté accoutumée ?  
  Je pense, ô grande Nymphe, que Célidée étant de cette sorte accusée devant le trône de ce grand Dieu pourra malaisément répondre, ni éviter d'être condamnée à me rendre autant de contentement que j'ai eu pour elle de peines et de travaux, et à me donner amour pour amour, et recevoir désir pour désir, sans que Thamire puisse s'y opposer pour son intérêt particulier !  
  Car que peut-il prétendre en ce que librement il a donné, et pour satisfaire à ce qu'il devait, et dont volontairement il s'est dépouillé à mon avantage ? Tant s'en faut qu'il me la puisse débattre par quelque raison qu'il veuille s'imaginer, qu'au contraire il serait plutôt obligé de me la maintenir envers tous et contre tous, puisque c'est de lui de qui je la tiens. Mais, dira-t-il, je te l'ai donnée sans te devoir rien, et de pure et franche volonté, pourquoi serais-je obligé à cette garantie ? Et quoi, Thamire,

[ II, 2, 72 ]

appelez-vous cela pure et franche volonté, à quoi vous venez d'avouer devant votre juge que vous avez été forcé par les raisons que vous vous êtes vous-mêmes alléguées avant que de me la remettre ? N'avez-vous pas déjà jugé que, pour l'assurance que mon père a eue en vous, pour la prière qu'il vous a faite en sa mort, et pour l'amitié qu'il vous a toujours fait paraître, vous crûtes de me devoir sauver la vie en vous dépouillant en mon avantage de la possession de cette belle Célidée ? Et appellerez-vous pure et franche volonté ce que vous avez été contraint de faire pour vous acquitter de tant d'obligations ? Est-ce ainsi qu'en payant vos dettes vous avez opinion d'obliger vos créanciers ? J'avoue, grande Nymphe, qu'il fait bon prêter à Thamire, parce qu'il ne paye pas seulement le principal, mais, porté d'un courage généreux, rend ensemble l'intérêt, qui témoigne qu'il n'est point ingrat ! Mais je nie tout à fait qu'en cette action il n'y eût rien qui l'y pût obliger que sa volonté. Et toutefois, soit ainsi que sa seule volonté l'y ait obligé, et que ce soit pour se satisfaire à soi-même, contrevenant à l'effet de cette volonté, ne contrevient-il point à sa propre satisfaction ? Que s'il met en ligne des obligations que je lui ai le don qu'il m'a fait de Célidée, appellera-t-il cela pure et franche volonté, puisque ce qui m'oblige à lui, c'est ce qui le dépouille de la chose qu'il prétend ? Et par ainsi, s'il regarde ce qu'il a dû à la mémoire de mon père, s'il considère ce qu'il devait à soi-même, et s'il tourne les yeux sur l'obligation dont il m'a voulu lier, il

[ II, 2, 73 ]

verra que cette action n'a point été de pure et franche volonté, mais que pour le regard de mon père, ce n'a été que rendre fidèlement ce que l'on avait remis en ses mains, et en cela il s'est montré homme de bien, et plein de prud'homie, de ne nier point une dette dont l'obligation n'était qu'en sa mémoire. Et pour son regard, il a été véritablement juste de payer si franchement et sans se le faire demander, le tribut à quoi le parentage qui était entre nous et l'amitié qu'il me portait l'avaient obligé. Et pour le mien, ce n'a été qu'un argent qu'il m'a voulu prêter en ma nécessité, afin que je lui en rende autant et plus grande somme, quand il me la demandera et qu'il en aura affaire. Et en ce dernier point il s'est fait paraître bon ménager, puisque la vie des hommes étant si remplie de misères et d'infortunes, c'est faire bien prudemment que de rendre redevables des personnes qui ne soient ingrates. Que si je manque à ce devoir, qu'il se plaigne alors de moi et m'appelle méconnaissant, mais qu'il ne dise pas aussi que volontairement il m'a remis Célidée, puisqu'il y était obligé par la bonne foi, de par sa propre considération, et par les règles de la prudence humaine ; de sorte que, tant s'en faut qu'il me la puisse débattre, qu'il est même obligé de me la maintenir contre tous ceux qui m'en voudraient empêcher la possession.  
  Dieu en soit témoin, mon père (tel vous appellerai-je, si vous ne me le défendez, le reste de ma vie) Dieu me soit témoin, dis-je, si je ne meurs de regret qu'il faille que je vous contrarie

[ II, 2, 74 ]

en cette occasion. Mais dites vous-même en quel état vous m'avez vu, et combien il s'en est peu fallu, sans votre assistance, que l'Amour ne m'ait ravi la vie, et puis confessez que c'est amour qui me force à vous rendre ce déplaisir, voire m'y contraint de sorte que je n'ai pas la volonté libre, et qu'il m'est impossible de vouloir que ce qu'il lui plaît. Que s'il m'advient jamais de sortir de vos commandements pour quelque autre occasion que ce puisse être, ô Dieux ! ne disposez point autrement la fin de mes jours que comme celle du plus ingrat qui ait jamais vécu ! Mais, mon père, en ce que je suis forcé, pardonnez à ma faiblesse, et m'aidez à me plaindre à vous, de vous-même : car n'êtes-vous pas la cause de cette Amour ? Pourquoi, puisque cela dépendait de vous, me rappelâtes-vous d'entre les Boïens, avant que vous eussiez épousé Célidée ? Pouviez-vous penser que vous appartenant, je n'eusse pas quelque sympathie avec vous, et que par ainsi il y avait du danger que je ne l'aimasse ? Mais direz-vous, je te pensais si bien né que, te commandant, comme je fis, de ne l'aimer point, tu t'en empêcherais, et me rendrais ce respect de ne la regarder que comme ta sœur. Et comment, sage Thamire, est-il possible que vous ne vous soyez pas ressouvenu de l'imprudence de la jeunesse ? Et que c'est le naturel, non seulement de ceux qui sont en tel âge, mais généralement de tous les hommes, de s'efforcer contre les choses défendues ? Et me défendre de l'aimer avant que je l'eusse vue, qu'était-ce autre chose que

[ II, 2, 75 ]

m'en donner la volonté par les oreilles avant qu'elle me fût venue par les yeux ? Qu'était-ce sinon éveiller mes désirs, et me faire tout étinceler de feu, comme le caillou qui est frappé, et qui, auparavant, était froid et sans apparence de chaleur ? Mais, me direz-vous, ne te permis-je pas de l'aimer comme ta sœur, afin que bornant de cette sorte tes désirs, tu n'offensasses ni toi ni moi : toi en ne te contraignant pas trop, et moi en n'outrepassant point les limites que je t'avais ordonnées ?  
  Ô grande Nymphe, considérez, je vous supplie, quel commandement est celui-ci ! Thamire me met devant les yeux une beauté infinie, me permet de la pratiquer, me commande de l'aimer, mais il veut que mon amour n'outrepasse point cette borne, et que je la renferme sous une amitié de frère. Ô Dieux, et quel m'estime-t-il ? Cet Amour qui remplissant cet univers en remplirait encore sans nombre, si sans nombre il y avait des univers, cet Amour qui gouverne et les hommes et les Dieux, et qui dispose d'eux et de leurs affections à sa volonté, et qui ne se gouverne à la volonté de personne, sera donc renfermé dans les limites qu'il me prescrit et m'ordonne ? Mais quelle opinion avait-il conçue de moi ? Pensait-il que j'eusse plus de puissance que les hommes ni les Dieux, voire que tout l'univers ? Il me devait pour le moins mesurer à lui-même, et s'il avait pu contenir ses affections dans quelques bornes, me commander d'en faire de même, et non pas, ayant éprouvé sa propre impuissance et le trop grand

[ II, 2, 76 ]

pouvoir de ce Dieu, me commander chose qu'il n'avait pu observer, encore que son âge, sa sagesse et sa prudence devaient bien pouvoir davantage en lui que la jeunesse et inexpérience qui était en moi.  
  Il se plaindra, peut-être, que je ne lui ai pas porté le respect que je lui devais, et auquel les offices de père qu'il m'a rendus me pouvaient obliger. Hélas ! qu'il se ressouvienne que c'est par force, et même qu'il ne peut se plaindre que je ne lui aie porté tout celui qu'il pouvait désirer, puisque j'avais plutôt élu de mourir que de lui en faire rien paraître, ni à personne quelconque. La peine qu'il eut à découvrir mon mal quand j'étais entre les bras de la mort rend assez de preuve de ce que je dis. Que si ce sage Mire, par ruse et par prudence, le reconnut à mon pouls et aux changements de mon visage, hélas ! s'il se plaint de cela, qu'il loue auparavant le respect que je lui rendais de vouloir plutôt mourir que de le découvrir, et qu'après il blâme la nature de ce qu'elle ne m'a aussi bien donné le pouvoir de commander à ces mouvements intérieurs qu'à ma langue et à mes actions. Et que toutes ces considérations ne l'empêchent point de juger sainement de ce qu'il doit au fait qui se présente. Lui, qui n'a jamais par le passé donné connaissance que la passion eût quelque pouvoir sur sa prud'homie ni sur son jugement, voudrait-il bien à ce coup leur faire un si grief outrage ? Pourquoi les mêmes raisons qu'il s'est représentées lorsqu'il me donna cette belle Bergère ne le contraindraient-

[ II, 2, 77 ]

elles de m'en laisser la possession ? Le devoir qu'il avait à l'amitié et à la confiance de mon père n'est-il pas le même encore à cette heure qu'il était en ce temps-là ? Et lui, n'est-il pas le même Thamire qu'il était quand il me la donna, et moi le même Calidon, qui ne reçus la vie que le mal m'avait presque ôtée qu'aux conditions que Célidée serait mienne ?  
  J'avoue que jamais homme n'eut plus d'obligation à un homme, que jamais parent ne reçut de meilleurs offices d'un parent, ni que jamais enfant n'a eu plus de preuve de l'amour de son père que j'en eus et reçus de Thamire, lorsque, se privant de Célidée, il m'en a voulu rendre possesseur. Mais, maintenant qu'il me la veut ravir ne me permettra-t-il pas de dire que jamais homme ne fut plus outragé d'un homme, que jamais parent ne reçut de plus grandes indignités d'un parent, ni que jamais enfant ne fut plus tyranniquement traité d'un père, que Calidon de Thamire ? De sorte que toutes les obligations que je lui puis avoir eues par le passé sont maintenant changées en autant d'offenses. Car qu'ai-je à faire, Thamire, que vous ayez eu le soin de mon enfance, la peine de m'élever, et les travaux de la conservation de mes troupeaux et pâturages ? Qu'ai-je à faire que vous m'ayez chéri, que vous m'ayez fait soigneusement instruire, que vous m'ayez élu pour votre fils et successeur, et bref, que pour me rendre la vie que l'amour était prêt de me ravir, vous vous soyez privé de la plus chère chose que vous puissiez avoir, et me l'ayez donnée,

[ II, 2, 78 ]

si, la reprenant à cette heure, vous me préparez une mort mille fois plus désespérée que la première, et si, sans la possession de ce que vous me ravissez, les biens, l'instruction, ni la vie ne me sont de nulle considération ? Souvenez-vous, sage Thamire, que reprendre par force la chose donnée offense plus celui qui l'a reçue que si l'on la lui avait refusée. Et ne trouvez point étrange qu'en semblable action je me plaigne de vous, et que je dise que cette seule offense efface toutes les obligations que je puis vous avoir. Afin que cela ne soit, joignez-vous avec moi, et avouez les paroles que je vais dire de votre part à Célidée. Et vous, Bergère, écoutez-les comme si elles étaient proférées de sa bouche. - Comment, ma belle fille, vous dit-il, est-il possible, puisque les mérites de Calidon et son affection, de qui la grandeur ne vous peut être inconnue, n'ont pu obtenir de vous cette grâce de le vous faire aimer qu'au moins la prière et l'étroite recommandation que je vous en ai faite soit demeurée morte en vos oreilles, et sans effet en votre âme ? Ne m'aviez-vous pas tant de fois promis que l'amitié que vous me portiez était telle qu'elle me donnait toute puissance sur vous ? S'il est ainsi, pourquoi n'êtes-vous véritable, et pourquoi voulez-vous me mettre en doute de cette amitié en me refusant l'effet de vos paroles ? Vous ai-je proposé quelqu'un qui ne méritât d'être aimé ? Est-ce une personne inconnue ? Ou qui soit sans parents et amis ? Peut-être n'y a-t-il dans toute la contrée Bergère qui n'estimât

[ II, 2, 79 ]

son amitié lui être avantageuse. Cléontine la sage le juge ainsi, aussi fait bien votre mère, encore que, pour être trop tendre mère, elle ne veut vous commander ce qu'elle voit que vous n'avez pas agréable. Mais, direz-vous peut-être, c'est vous que j'aime, Thamire, et n'en puis aimer un autre, c'est à vous seul que je me suis donnée, c'est à vous que j'ai laissé toute puissance sur moi, hormis celle de donner ma volonté à quelque autre.   
  Dieu sait, ma belle fille, si cette déclaration m'est agréable, et s'il y a rien sous le Ciel qui me puisse plaire davantage ! Mais si vous m'aimez, puisqu'une des principales conditions d'un vrai amant est de chérir plus l'honneur de la chose aimée que sa propre conservation, pourquoi ne vous efforcerez-vous de conserver l'honneur de ce Thamire que vous aimez, voire pourquoi refuserez-vous d'aimer ce cher Thamire sous le nom de Calidon, puisque Calidon n'est qu'un autre moi-même. Et pour son corps, il n'est différent que de figure du mien, car nous sommes si proches que d'ailleurs on nous peut tenir pour même chose. Pour son âme, je l'aime de sorte que notre amitié montre bien notre sympathie, et puisqu'entre les amis toutes choses sont communes, l'aimant comme je fais, je n'ai rien à quoi il n'ait part aussi bien que moi ; de sorte que, si j'ai votre affection comme vous dites, ne faut-il pas de nécessité qu'il y participe ? Et ne faut point qu'en cela vous vous plaigniez, disant que je vous manque de foi en vous changeant pour un autre, car mon dessein n'est point

[ II, 2, 80 ]

d'aimer jamais autre que vous ; vous êtes le commencement, et serez la fin de mon affection. Mais puisque le destin me défend de vous posséder, ayant été contraint de vous donner à un autre par les lois du devoir et de la nature, pensez, ma belle fille, quel contentement ce me sera de vous voir à celui que j'ai élevé, que j'ai instruit, que j'aime, et que j'ai choisi non pas seulement pour successeur, mais pour compagnon en tous les biens que le Ciel et la fortune m'ont donnés et me donneront à l'avenir. Vous êtes aussi bien obligée à ceci par notre amitié que je le suis par le devoir, puisque, si vous pouvez refuser ce que vous connaissez que je désire et que le devoir me commande de désirer, quelle force dira-t-on que l'Amour a sur votre âme ? Aimez donc Calidon, si jamais vous avez aimé Thamire, recevez-le pour Thamire, et faites-vous paraître en une seule action, et Amante et religieuse envers les Dieux, qui, sans doute, ne m'eussent point donné la liberté de me dépouiller de vous contre mon vouloir s'ils ne l'avaient ainsi résolu dans leurs destins infaillibles.  
  Grande et sage Nymphe, ces paroles que Thamire a proférées, ou a dû proférer, et dont j'ai servi d'instrument, sont, ce me semble, et si véritables et si dignes de lui que vous en remettant le jugement entier, je m'assure qu'il ne m'en dédira point. C'est pourquoi, après vous avoir juré par Tautatès que Calidon aime, et qu'il n'y eut jamais un plus véritable Amant que lui, je n'ajouterai point d'autres raisons

[ II, 2, 81 ]

aux siennes, mais seulement, remettant et ma vie et ma mort entre vos mains, je prierai tous nos Dieux qu'ils vous soient aussi justes que vous me le serez.  
  Calidon acheva de cette sorte, avec une grande révérence, et, se rapprochant de Célidée, se remit à genoux devant elle, attendant ce qu'on voulait répondre à ce qu'il avait dit. Et lors Thamire s'avança, mais Léonide lui dit que c'était à Célidée à parler la première, puisque Calidon avait touché en premier lieu ce qui la concernait. Cela fut cause que le Berger se remettant en sa place, Célidée, par le commandement de la Nymphe, rougissant d'une honnête honte, prit ainsi la parole :

RÉPONSE   
  
DE LA BERGÈRE CÉLIDÉE.

  Je suis si peu accoutumée, grande Nymphe, à parler du sujet qui se présente, et même en si bonne compagnie, que vous ne devez point douter de la justice de ma cause, encore que vous me voyiez rougir, ou que je parle avec une voix tremblante, en bégayant presque à chaque mot. Que si je n'étais assurée que la raison que j'ai de n'aimer point ce Berger est si claire d'elle-même qu'elle n'a besoin d'artifice pour être mieux vue de vous, je n'aurais pas la hardiesse

[ II, 2, 82 ]

d'ouvrir la bouche pour ce sujet, sachant bien que ce serait inutilement, tant pour le défaut d'esprit qui est en moi que pour la trop grande éloquence qui est en Calidon, qui a parlé de sorte qu'il a bien fait paraître qu'il était au rebours de moi, puisqu'il mendie de faibles raisons seulement pour accompagner l'abondance de ses paroles, et moi, je ne cherche que des paroles à mes raisons, en ayant tant, et de si fortes, que pour peu que je vous les puisse déduire, je tiens pour certain que vous connaîtrez que c'est avec raison que, n'ayant jamais aimé Calidon, je ne dois point commencer à cette heure, ni continuer, ou pour mieux dire renouveler l'affection que j'ai portée à Thamire, puisque j'ai tant d'occasion du contraire.  
  Mais par où commencerai-je ? Et qui est-ce qu'en premier lieu je dois alléguer, ou à quelle divine puissance faut-il que je recoure pour être assistée en ce périlleux combat où je suis attaquée, non par l'Amour, mais par ces monstres d'amour ? Périlleux combat véritablement le puis-je nommer, puisque tout mon heur et mon malheur en dépendent, et monstres d'amour sont-ils bien, puisqu'ils se veulent faire aimer par force, et contraindre d'aimer et de haïr à leur volonté.  
  J'ai ouï dire à nos sages Druides que ce grand Hercule que nous voyons élevé sur nos autels avec la massue en la main, l'épaule chargée de la peau du Lion, et avec tant de chaînes d'or qui lui sortent de la bouche, qui tiennent

[ II, 2, 83 ]

tant d'hommes attachés par les oreilles, fut jadis un grand Héros qui, par sa force et valeur, domptait les monstres, et, par son bien-dire, attirait chacun à la vérité. De qui donc en cette extrême nécessité dois-je plutôt requérir l'aide que de ce grand Héros ? Et d'autant plus librement, qu'ayant, à ce que j'ai ouï dire, aimé une de nos Gauloises, sans doute il ne refusera point à sa considération le secours qui lui sera demandé. C'est donc à lui que je recourrai, afin qu'il dompte ces esprits monstrueux, et qu'il délie de sorte ma langue que je puisse vous déduire mes raisons, ou plutôt qu'il les vous dise lui-même avec ma voix. Par ta valeur donc, je te prie, et par la belle Galathée, notre Princesse, ô grand Hercule, je te conjure que tu me délivres de ces monstrueuses amours, et éclaircisses de sorte à cette grande Nymphe la raison que j'ai de me conserver sans aimer ni Thamire ni Calidon que j'en puisse recevoir un juste et favorable jugement.  
  Et pour commencer, à quoi penses-tu, Calidon, quand tu m'appelles devant cet Amour duquel tu fais ton juge et ton Dieu ? Crois-tu que, s'il est le Dieu de ceux qui se plaisent à leur perte, son pouvoir s'étende sur nous, qui même avons honte que son nom soit en notre bouche, voire qu'il frappe nos oreilles ? Une fille, Calidon, de qui les actions et tout le reste de la vie ont toujours fait paraître le mépris qu'elle fait de cet Amour, est maintenant appelée par toi devant son Trône pour en recevoir le jugement ! Et que dois-tu attendre

[ II, 2, 84 ]

pour réponse de moi, sinon que d'autant qu'Amour l'ordonne ainsi, je ne le veux pas faire ? C'est bien à propos pour me convaincre de défaut de m'appeler devant celui qui n'est que défaut ! Ne pense point, Berger, que pour ma défense j'use d'excuse envers lui ni envers toi, tant que tu ne m'allégueras point de meilleures raisons que celles de ses ordonnances ; car tant s'en faut que je veuille nier de n'y avoir point contrevenu, que je fais gloire de les avoir dédaignées. Mais je te supplie, quand j'aurai observé ce qu'il ordonne, quand je me serai contrainte de vivre selon sa volonté, quelle glorieuse récompense en dois-je attendre ? Voilà, dira-t-on de moi, pour tout payement de mes peines, voilà la fille de toute la contrée la plus amoureuse ! Ô beau et honorable titre pour une fille bien née, et qui désire passer sa vie sans reproche ! Ne m'appelle donc, ô Berger, devant ce Trône de qui je ne veux reconnaître la puissance, et de laquelle je me déclare dès maintenant ennemie.   
  Que si tu veux que je te réponde, allons tous deux devant la Vertu ou la Raison, et certes je pense qu'à laquelle que tu te veuilles soumettre, il ne faut point que nous allions que devant cette grande Nymphe qui prend la peine d'écouter nos différends. Ce sera donc devant cette Raison et cette Vertu que je répondrai à ce que tu as dit, qui, ce me semble, se peut rapporter à trois points : à savoir que je te dois aimer, parce que tu m'as aimée et que je l'ai su ; parce qu'en ta maladie les faveurs que tu

[ II, 2, 85 ]

as reçues de moi, et qui ont, dis-tu, été cause de ta guérison, m'y ont obligée ; et enfin parce que Thamire m'a donnée à toi.  
  Mais, Madame, pour éclaircir toutes ces choses, ne lui commanderez-vous pas qu'il me réponde, afin que par sa bouche vous tiriez la connaissance de la vérité ? Je te demande donc, Calidon, avec quel attrait la première fois que tu commenças de m'aimer, donnai-je naissance à ton Amour ? Tu ne réponds point ? À ce mot, voyant qu'il se taisait : - Madame, dit-elle, s'adressant à la Nymphe, commandez-lui, s'il vous plaît, qu'il me réponde. Et Léonide le lui ayant ordonné : - Vous me faites, dit-il, une demande que vous pouvez aussi bien résoudre que moi. Mais puisque vous la voulez savoir de ma bouche, je vous dirai que la faveur que je reçus de vous ne fut autre que de vous laisser voir à moi au sacrifice qui se fit le sixième de la Lune. - Étais-je la seule fille, ajouta Célidée, qui assistait à ce sacrifice, et toi le seul Berger du Hameau qui y fut ? - Toutes les Bergères du village, répondit-il, et presque tous les Bergers y étaient. - Et comment, répliqua la Bergère, fis-je une seule action particulière pour t'attirer et pour acquérir ton affection ? - Tant s'en faut, répondit Calidon, et en cela vous devez reconnaître que cette amour est ordonnée du Ciel, et presque destinée entre nous : vous ne tournâtes pas même les yeux vers moi, et toutefois aussitôt que je vous vis, je vous aimai, comme forcé par une puissance intérieure, à laquelle il m'était impossible de résister.

[ II, 2, 86 ]

- Mais peut-être, ajouta la Bergère, lorsque je reconnus d'être aimée, je conservai cette bonne volonté avec artifice, et l'allai augmentant avec des faveurs ? - Il ne faut point, interrompit incontinent le Berger, que vous vous donniez cette gloire ! Mon affection est née sans que vous y ayez rien rapporté, elle a continué sans vous, et s'est augmentée sans vous, j'entends sans que vous y ayez rien davantage contribué sinon d'être vous-même. Au contraire, dès la première fois que vous la reconnûtes, (car sans vous l'avoir découvert avec mes paroles, j'ai bien su que vous y prîtes garde) quel mauvais visage ne reçus-je point de vous ! Et depuis quelle connaissance de mauvaise volonté ne m'avez-vous point donnée ! De sorte que si, véritablement, comme vous dites, je suis monstre d'amour, je le suis, pource que c'est chose monstrueuse qu'un amant puisse si longuement conserver son affection parmi tant de rigueurs et d'occasions de haine ; car je puis dire que jamais une seule de vos actions n'a dû avoir autre nom pour mon regard que celui de rigueur et de haine, si ce n'est en apparence, lorsque durant ma maladie vous me vîntes voir afin de conserver ma vie, mais avec un cruel dessein de me faire une autre fois mourir plus cruellement. Alors la Bergère continua de cette sorte :   
  - Vous oyez, grande et sage Nymphe, par la bouche même de Calidon, que s'il m'a aimée, je n'y ai contribué du mien, sinon d'être telle que je suis, et contre cela, quel remède pouvais-je

[ II, 2, 87 ]

inventer ? Mais que me répondra-t-il, si maintenant devant le trône de la Raison, je lui dis : - Puis, Berger, que je ne consentis jamais à tes recherches, pourquoi veux-tu que je participe à la peine et à la honte de l'erreur que tu as faite ? Celle que, sans vengeance, j'ai soufferte jusques ici de tes importunités ne te doit-elle suffire ? Tu m'as aimée, dis-tu, et pour cette amour je t'en dois rendre une autre ? Mais écoute ce que la Raison te dit : tu as aimé Célidée, et en l'aimant tu l'as offensée, et quelle autre récompense te doit-elle que la haine ? Et il est vrai, Berger, que ne voulant prendre de toi la vengeance qui eût été raisonnable, je me contentai de te haïr en mon âme, te pardonnant le reste pour l'amitié que Thamire te portait. Que si, comme tu dis, j'ai su ton amour par tes pleurs et ta maladie, ce n'était pas m'obliger davantage à t'aimer, mais à te haïr plus cruellement.  
  Et dis-moi, Calidon, puisque Thamire a tant pris de peine, comme tu dis, de te faire bien instruire, en quel lieu de la terre as-tu appris qu'il fût bienséant à une fille telle que je suis d'aimer et de souffrir d'être aimée ? Que si cette opinion n'est en lieu du monde que parmi ceux qui tiennent le vice pour vertu, ne m'offenses-tu pas infiniment de rechercher de moi ce qui est contraire à mon devoir ? Tu m'as aimée, dis-tu, parce que tu ne t'en es pu empêcher : Hé, mon ami, quand ce serait m'obliger que de m'aimer, quelle obligation te pourrais-je avoir si tu fais ce que tu ne peux

[ II, 2, 88 ]

t'empêcher de faire ? Tu t'excuses envers Thamire de ce que tu m'aimes encore qu'il ne le veuille pas, parce, dis-tu, que tu n'es pas coupable de ce que tu fais par force ; que si tu penses être exempt du blâme en errant par force, et comment penses-tu être digne de récompense, si, par force, tu fais quelque chose qui autrement mériterait quelque reconnaissance ? Ou déclare-toi coupable envers Thamire, ou cesse de demander récompense de ton service forcé. Mais aussi, si tu m'as aimée en dépit de moi, en suis-je punissable ? T'en ai-je prié ? T'en ai-je donné les occasions ? Tu dis que non. Cette amour m'a-t-elle rapporté quelque contentement ou quelque avantage ? En suis-je devenue plus belle, plus vertueuse, ou meilleure ? S'il ne m'en est revenu que de la peine, ô Dieux ! et où est ton jugement, Calidon, de me demander récompense au lieu de châtiment ? Ou plutôt quelle effronterie est la tienne d'avoir la hardiesse, devant cette grande Nymphe, de requérir des grâces et des loyers de moi, au lieu de demander pardon et te repentir de tes fautes ?   
  Je vois bien que tu me veux dire que je ne devais te maintenir en erreur, si je tenais pour telle l'Amour que tu m'as portée, ni te donner des paroles pour te retenir en vie, lorsque ton mal était prêt à venger l'offense que tu m'avais faite. Mais, Calidon, n'aurai-je pas sujet de t'appeler ingrat et méconnaissant du bien que je t'ai fait, puisqu'outre la plainte et le reproche que tu m'en fais, tu le prends encore tout autrement que tu ne dois ?

[ II, 2, 89 ]

Où fut jamais le coupable qui trouvât son juge trop doux ? Où fut jamais l'offenseur qui se plaignît qu'au lieu de vengeance il ait reçu des bienfaits et des courtoisies ? Quoi donc ? parce que je n'ai pas voulu ta mort, je suis coupable de ta vie, parce qu'au lieu de me venger de toi, j'en ai eu pitié et t'ai fait des faveurs, tu m'accuses et me veux faire châtier ! Jugez, Madame, comme il a l'entendement blessé, et comme il prend la raison à contre-poil. Mais ne te fâche point, Berger, ne m'accuse ni ne me loue de cette action, car je n'en dois avoir louange ni blâme, puisque celle dont tu te plains, fut une de ces actions forcées que tu dis ne devoir être ni récompensées ni punies.   
  L'amitié que je portais à Thamire, qui m'en avait requise par toutes les plus obligeantes conjurations dont il se peut aviser, en fut la cause. Tu souris, Calidon, de ce que j'ai dit que l'amitié que je portais à Thamire m'avait obligée à traiter ainsi avec toi, parce qu'il te semble que celle qui, peu auparavant, s'est déclarée si forte ennemie d'amour ne devrait pas avouer maintenant que l'amour eût cette puissance sur son âme. Mais, Berger, tu te trompes si tu penses qu'étant ennemie d'amour, je le sois toutefois de l'amitié ou de cette vertu qui fait estimer les choses comme elles doivent être prises. J'ai ouï dire, grande Nymphe, qu'on peut aimer en deux sortes : l'une est selon la raison, l'autre selon le désir. Celle qui a pour sa règle la raison, on me l'a nommée amitié honnête et vertueuse, et celle qui se laisse emporter à ses désirs, Amour.

[ II, 2, 90 ]

Par la première, nous aimons nos parents, notre patrie, et, en général et en particulier, tous ceux en qui quelque vertu reluit ; par l'autre, ceux qui en sont atteints sont transportés comme d'une fièvre ardente, et commettent tant de fautes que le nom en est aussi diffamé parmi les personnes d'honneur que l'autre est estimable et honorée. Or j'avouerai donc sans rougir que Thamire a été aimé de moi ; mais incontinent j'ajouterai, pour sa vertu . Que, de même, j'ai été aimée de Thamire, mais selon la vertu. Que si Calidon me demande comment je puis discerner deux sortes d'affection puisqu'elles prennent quelquefois l'habit l'une de l'autre, je lui répondrai que la sage Cléontine m'enseignant comment j'avais à vivre parmi le monde me donna cette différence de ces deux affections : - Ma fille, me dit-elle, l'âge qui, par l'expérience, m'a fait connaître plusieurs choses, m'a appris que la plus sûre connaissance procède des effets. C'est pourquoi, pour discerner de quelle façon nous sommes aimées, considérons les actions de ceux qui nous aiment. Si nous voyons qu'elles soient déréglées et contraires à la raison, à la vertu ou au devoir, fuyons-les comme honteuses ; si, au contraire, nous les voyons modérées, et n'outrepassant point les limites de l'honnêteté et du devoir, chérissons-les et les estimons comme vertueuses.   
  Voilà, Berger, la leçon qui m'a fait connaître que je devais chérir l'affection de Thamire et fuir la tienne : car quels effets m'a produits celle de Calidon ? Il ne faut point les particulariser encore une fois, puis, Madame, qu'il

[ II, 2, 91 ]

ne les vous a point cachés. Des violences, des transports et des désespoirs dont elle est toute pleine ne furent jamais, ce me semble, des effets de la vertu. Que si nous considérons celle de Thamire, qu'y remarquerons-nous que la vertu même ? Quand il a commencé de m'aimer ? en une saison qu'il n'y avait pas apparence que le vice l'y pût convier. Comment a-t-il continué cette amitié ? en sorte que l'honnêteté ne s'en saurait offenser. Mais enfin pourquoi s'en est-il dépouillé ? pour les considérations qu'il vous a déduites lui-même. Que si en tout cela la raison ne paraît, voire si elle ne parle partout, je m'en remets à votre jugement, Madame. Tant y a que ces considérations me firent recevoir l'amitié de Thamire et rejeter celle de Calidon, et que cette amitié sans plus me contraignit de voir ce Berger quand il fut malade, de lui donner des paroles pour remède de son mal, tant pour satisfaire à Thamire qu'à la compassion naturelle que nous devons tous avoir les uns des autres. Que si en aimant Thamire j'ai failli, et bien, Calidon, pour te satisfaire je l'avouerai, et m'en repentirai, avec protestation de n'aimer plus Thamire, ni de retomber jamais en semblable faute, mais que pour cela je doive être obligée à t'aimer, je ne le crois pas, car ce serait me châtier d'un erreur en m'en faisant commettre un autre encore pire.  
  Tu diras, contre ma défense, qu'ayant donné toute puissance à Thamire sur moi, qui m'a par après remise en tes mains, il ne me doit être permis de contredire à la disposition qu'il

[ II, 2, 92 ]

en a faite. Mais écoute la plaisante conclusion que tu fais : Je te choisis pour mon mari, donc l'ayant été quelque temps tu me peux donner à un autre. Il faut que tu saches, Calidon, que la raison pour laquelle je donnai à Thamire toute puissance sur moi fut parce que je l'aimai, et l'aimai d'autant qu'il m'aima, et par ainsi, s'il a quelque pouvoir sur moi, c'est parce qu'il m'a aimée, mais si ce n'est que pour cette occasion, ne sais-tu pas que la cause n'étant plus, l'effet n'y peut être ? si bien que s'il ne m'aime plus, il n'a plus de pouvoir sur moi.   
  Mais, me diras-tu, il jure qu'il continue de t'aimer, et que c'est la raison, et non pas faute d'amitié qui fait qu'il te remet à un autre. Je te répondrai, Berger, que je n'en crois rien, et toutefois si la raison peut cela sur son amitié, pourquoi trouveras-tu étrange que cette même raison ait autant de force sur la mienne, et m'empêche de le faire ? Est-il raisonnable que j'aime ce que la nature et la raison me défendent d'aimer ? La nature me le défend, qui, dès l'heure que je te vis, me mit dans le cœur une si grande contrariété et haine secrète que je ne me pus empêcher de désapprouver tout ce que je voyais qui te contentait. Sois certain, Calidon, que ce n'est point pour te mépriser ce que j'en dis, mais seulement pour la vérité. Je choisirai toujours plutôt de reposer dans le tombeau que de vivre avec toi, non pas que je ne reconnaisse bien que tu mérites une meilleure fortune, mais parce que je ne crois pas que la mienne soit en ton amitié, et que la nature me retire de

[ II, 2, 93 ]

toi avec tant de violence sans quelque cause. Or si cela est, comme je ne te l'ai jamais caché, pour quel sujet me peux-tu prétendre tienne, puisque la nature me le défend, et la raison aussi, qui n'est jamais contraire à la nature ? Vis en repos, Calidon, et si tu ne m'aimes point, ne veuille, par ton opiniâtreté, rendre deux personnes malheureuses : car enfin tu ne le serais guère moins que moi. Et si tu m'aimes, contente-toi de la peine que tu me donnes par ton amitié, sans vouloir me surcharger d'une autre insupportable en me contraignant de t'aimer. Et sois certain que Lignon peut retourner à sa source beaucoup plus aisément que tu ne parviendras à l'amitié de Célidée.  
  Or, Madame, voilà la réponse que je puis faire aux mauvaises raisons de Calidon. Mais maintenant il me reste un plus dangereux ennemi à combattre, et qui m'oppose bien des armes plus fortes, et m'offense avec des coups plus cuisants. C'est de cet ingrat Thamire dont je parle, ce Thamire qui véritablement a été aimé de moi, et de qui j'ai cru d'être aimée autant que personne le saurait être. Mais hélas ! que me demande-il maintenant ? Peut-il croire en vie celle qu'il a remise entre les mains du plus cruel ennemi qu'elle eût ? Peut-il espérer encore quelque amitié de celle qu'il a si indignement outragée ? Par quelle raison me peut-il demander que je l'aime ? Est-ce parce qu'il m'a aimée, ou que je l'ai aimé ? Cela, Madame, était bon en ce temps-là ; mais maintenant que de sa volonté il a cessé de m'aimer, et que par force

[ II, 2, 94 ]

il m'a contrainte de ne l'aimer plus, pourquoi me vient-il représenter le temps passé qui n'est plus et qui ne peut revenir ? Temps de qui la mémoire m'oblige plus à la haine envers lui que non pas au désir qu'il fût encore, puisque je reconnais maintenant qu'il le méritait si peu. Je l'avoue, je l'ai aimé ; mais, tout ainsi que, me donnant à un autre, il m'a montré par effet qu'il ne m'aimait plus, qu'il ne trouve pas étrange, puisque mon amitié procédait de la sienne, que je n'en aie plus pour lui. Pourquoi a-t-il coupé l'arbre dont il désirait avoir le fruit ? Il m'a fait plus d'outrage que je ne lui en fais, puisqu'il a été le premier offenseur. Et toutefois j'en suis satisfaite, je ne m'en plains pas, et s'il m'en doit de retour, je l'en quitte de bon cœur, et qu'il ne me recherche plus d'une chose impossible. Qu'est-ce qu'il vient me demander ? Ne sait-il pas que tant que notre amitié a été mutuelle, j'ai été à lui, et il a été à moi, et en ce temps-là il a pu disposer de moi par les lois de l'amitié comme d'une chose sienne ? Que s'il m'a donnée à Calidon, par quelle raison me peut-il plus prétendre sienne ? S'il a quelque affaire de moi, qu'il recoure à celui à qui il m'a cédée, et s'il me peut ravoir de lui, qu'il revienne à la bonne heure, je verrai après ce que j'aurai à faire. Mais s'il l'en refuse, qu'il ne se plaigne plus de moi, ni ne me demande plus l'amitié qu'il a quittée, mais que seulement il se ressouvienne de ne donner une autre fois ce qu'il pensera lui être nécessaire. Il m'a sacrifiée, à ce qu'il dit, pour la santé de Calidon, montrant en cela qu'il l'avait plus cher que moi.

[ II, 2, 95 ]

Et bien, à la bonne heure ! Mais ne se contente-il que son sacrifice ait été reçu, et que son cher Calidon ait été rappelé du tombeau ? Ou bien veut-il retirer ingratement comme sacrilège ce qu'il a voué aux Mânes de son frère ? Ôte, Thamire, cette pensée de ton âme, le Ciel t'en punirait, et ne faut que tu espères, puisque j'ai été offerte pour le salut de Calidon, que je veuille jamais plus me rabaisser aux hommes. Et, à la vérité, ayant été si mal traitée de celui que j'estimais plus que tous les hommes, ce serait une grande imprudence de me remettre entre les mains de celui qui m'a su si mal conduire. Quoi ! Thamire, me voudrais-tu encore ravoir, afin de sauver la vie une autre fois à quelqu'un de tes parents ou amis ? Ne me recherches-tu maintenant que pour me conserver tienne jusques à ce que Calidon retombe malade ? Contente-toi que la disposition que tu fis une fois de moi réduisit ma vie à tel terme que si tu désires me ravoir pour le salut de ceux que tu chéris plus que moi, tu dois être assuré que je désire avec plus de raison me conserver à moi-même, pour me maintenir la vie que j'aime beaucoup plus que celle d'un autre à qui tu me veux donner. Mais ne sois pas glorieux de m'avoir réduite à l'extrémité dont je parle ; car si j'ai pleuré ton départ, je me ris, Thamire, de ton retour. Voilà, dis-je en moi-même, celui qui a fait si peu de compte de mon amitié qu'il a plus aimé le contentement d'autrui que ma vie propre. Le voilà, ce libéral du bien d'autrui, qui regrette, les larmes aux yeux, la prodigalité qu'il en a faite. Ô Dieux, combien êtes-vous justes, puisque m'ayant

[ II, 2, 96 ]

vue offensée par ces deux Bergers, et connaissant mon innocence, vous avez pris ma protection, et m'avez vengée par mes ennemis mêmes ! Quels déplaisirs ne reçoit point ce perfide, par celui même à qui il m'a voulu donner ! Et quelles peines ne ressent point cet importun persécuteur de mon repos, par celui même qui lui a donné tout le droit qu'il prétend sur moi, maintenant qu'il se veut dédire de cette impertinente donation ! Qui ne voit point en eux le bras de Taramis, et qui ne reconnaît en leur vie l'effet de la vengeance divine ? Que si cette connaissance est si claire, comment dois-je douter, Madame, que, reconnaissant le jugement que les Dieux en ont fait par la punition qu'ils leur ont ordonnée, vous ne ratifiez en terre maintenant par votre sentence ce que dans les cieux ils ont déjà jugé sur ce différend ?  
  Ainsi finit Célidée, et faisant une grande révérence à la Nymphe, donna connaissance qu'elle ne voulait parler davantage, qui fut cause que Léonide commanda à Thamire de dire ses raisons, à quoi satisfaisant, il commença de parler ainsi :

[ II, 2, 97 ]

RÉPONSE.

DU BERGER THAMIRE.

  À ce que je vois, grande Nymphe, il m'est advenu comme à celui qui forge et trempe avec une grande peine le fer qu'un autre lui met après dans le cœur ; car, ayant élevé ce Berger et cette Bergère avec tout le soin qu'il m'a été possible, leur ayant appris, s'il faut dire ainsi, de parler et de vivre parmi le monde, à quoi se servent-ils maintenant de ce que je leur ai enseigné, sinon l'un à me ravir le cœur, et l'autre à me le percer de tant d'offenses qu'il ne me reste nulle espérance de vie que celle que j'attends de votre favorable jugement ? Et bien, je suis la butte de l'ingratitude et de la méconnaissance ; mais encore que ces blessures soient si sensibles, si aimè-je mieux en être l'offensé que l'offenseur, et voir en moi les coups de la main d'autrui qu'en autrui ceux de la mienne, tant je suis éloigné naturellement de cet erreur infâme et ennemie de la société des hommes. Il adviendra peut-être que, reconnaissant la faute que vous commettez tous deux, vous en aurez du regret, et vous repentirez de l'outrage que je reçois de vous en échange des bons offices que vous avouez d'avoir reçus de moi. Et lors, ces paroles pleines d'artifice dont vous vous armez à ma ruine seront employées aux justes

[ II, 2, 98 ]

reproches que je vous devrais faire maintenant, si je ne vous aimais encore l'un et l'autre, et si cette affection que je vous porte ne surmontait de beaucoup les injures que vous me faites. Or sus, mes enfants, je les vous pardonne, j'ai bien supporté jusques ici vos jeunesses, je n'ai pas moins de force maintenant ni moins de volonté de les excuser à l'avenir. Mais reconnaissez-le, et me connaissez, avouez-le, et dites que pour pardonner de si grandes méconnaissances, il ne fallait pas une moindre amitié que la mienne.   
  Je vois bien, Madame, que je parle aux sourds, et que je conseille des rochers qui n'écoutent point mes paroles, si n'ai-je pu m'empêcher, avant que de venir aux raisons, de donner cela à l'affection que je leur porte, afin d'essayer cette voie plus douce et plus honorable pour eux que celle de la contrainte de votre jugement ; mais puisqu'ils demeurent obstinés, usons du fer et du feu en leurs plaies, puisque les doux remèdes y sont inutiles.   
  Voici donc les meilleures raisons que Calidon allègue : - Tu m'as donné Célidée, et tu étais obligé de me la donner par l'assurance que mon père a eue en toi, par l'amitié que tu m'as portée, et par l'espoir que tu as eu de m'obliger à toi. Et tu m'offenses davantage de la vouloir retirer après me l'avoir donnée que si tu me l'eusses refusée dès la première fois. C'est, ce me semble, grande Nymphe, tout ce que ce Berger a voulu dire, avec une si grande abondance de paroles, et contre la raison, contre lui-même et contre moi.

[ II, 2, 99 ]

  Ingrat Berger, tu te veux prévaloir à mon désavantage de ma bonté et de la pitié que j'ai eue de toi. Tu dis que je t'ai donné Célidée, et pourquoi te l'ai-je donnée ? Était-ce point que je m'ennuyasse d'elle, ou seulement pour favoriser ton plaisir ? Nullement, dis-tu, mais pour te sauver la vie ; tu m'es donc obligé de la vie, et n'es-tu pas bien ingrat de la vouloir ôter à celui qui te l'a conservée ? Que si je te l'ai donnée pour te maintenir en vie, quel tort te fais-je de te la demander maintenant que je vois ta vie assurée ? Mais, diras-tu, si je suis guéri, ç'a été pour l'espérance que j'ai eue que Célidée me demeurerait ; et qu'importe comme que tu sois revenu en santé, pourvu que tu ne sois plus en danger ? La courtoisie et la discrétion nous enseignent que, quand nous nous sommes servis en notre nécessité de ce qui est à nos amis, nous le leur rendions avec des remerciements. Tu es bien loin de cette courtoisie et de cette discrétion, puisque t'ayant donné l'espérance des bonnes grâces de Célidée, et la santé t'étant revenue par son moyen, maintenant tu la veux prétendre tienne, et cherches par tes paroles d'en trouver des prétextes pour couvrir ton ingratitude. Mais peut-être il dira, Madame, que si je la retire, il retombera aux mêmes accidents, et aux mêmes dangers de sa vie qu'il a été. Nullement, grande Nymphe, nous l'avons vu par expérience ; car étant assuré que Célidée ne sera jamais sienne, il est bien devenu un peu plus mélancolique qu'il n'était pas, mais on n'a point vu d'apparence qu'il fût en danger de sa vie, et c'est ce qui a causé que, connaissant

[ II, 2, 100 ]

qu'il ne s'agissait plus de sa vie mais de son plaisir seulement, j'ai pensé que mon contentement me devait être aussi cher que le sien, et que l'occasion étant passée pour laquelle je lui avais cédé Célidée, je pouvais la retirer sans l'offenser. Mais soit ainsi qu'il y ait encore du danger pour lui, il y en a aussi pour moi, et de telle sorte que la mort m'est plus assurée que la vie si je suis privé de cette belle. Jugez, Madame, si par toute sorte de devoir, il n'est pas obligé à faire autant pour moi que j'ai fait pour lui : s'il croit que j'aie dû lui remettre Célidée afin de lui sauver la vie, à cause que son père m'a aimé et me l'a recommandé à la mort, pourquoi ne juge-il qu'il est obligé à me la remettre, maintenant qu'il s'agit de ma conservation pour les mêmes respects de l'amitié que son père m'a portée, pour la recommandation qu'il m'a faite de lui ? Puisqu'il n'y a point de doute que si cela m'a pu obliger en son endroit à quelque devoir, cette même considération le rend encore plus mon redevable ; et par ainsi, si l'amitié que j'ai portée à Calidon m'a obligé d'avoir soin de sa vie, peut-il croire que pour ne m'être méconnaissant, il ne soit obligé d'en avoir encore davantage de la mienne ? Que si, comme il l'avoue, je la lui ai remise pour l'obliger à me rendre de semblables offices, soit en ma nécessité, soit quand je les lui demanderai, pourquoi ne le fait-il à cette heure que je l'en requiers, et qu'il sait bien (l'ingrat qu'il est) que je ne puis vivre s'il me les refuse ? N'est-il pas de mauvaise foi s'il me les nie ? N'est-il pas ingrat s'il ne me les rend ? et n'est-il pas indigne

[ II, 2, 101 ]

de se dire fils de celui qui m'a tant aimé, puisqu'il croit que cette amitié m'a obligé à me priver de la chose du monde que j'ai eue la plus chère ? Et ne mérite-il pas que je le désavoue pour parent, puisqu'il a si peu de ressentiment de ma mort qu'il voit toute certaine, voire ne le dois-je pas nier mon ami, puisqu'en mon extrême nécessité je ne reçois pas les offices que je lui ai rendus, et bref, ne le dois-je pas tenir pour le plus cruel ennemi que je puisse avoir, puisqu'il pourchasse contre raison, et avec tant de violence, de me donner la mort ?  
  Le souvenir des ingratitudes reçues des personnes qui nous sont obligées nous donne des déplaisirs tant insupportables qu'il m'est impossible de répondre au long à ce Berger qui m'a tant offensé. Je vous dirai donc, Madame, en peu de mots, que si, pour lui avoir cédé Célidée, il m'est obligé de la vie, je lui quitte cette obligation, et veux bien qu'il ne m'en ait point, pourvu qu'il me quitte ma Bergère. Et pour montrer qu'il est hors de tout danger, il ne peut nier qu'il n'y ait plus d'une Lune qu'il a eu le refus de Célidée. Elle lui a dit : - Je ne vous aimerai jamais. Elle lui a fait savoir que sa mère lui avait promis de ne la marier jamais contre sa volonté, et en même temps lui a juré que le Ciel et la terre se rassembleraient plutôt qu'elle s'unît d'affection avec lui. Toutefois vous le voyez, il ne vit pas seulement, mais tâche d'ôter la vie à celui qui la lui a conservée. Que si je suis assuré, et lui aussi, que Célidée ne sera jamais

[ II, 2, 102 ]

sienne, n'est-il pas le plus ingrat et méconnaissant homme du monde de me vouloir empêcher que je ne l'obtienne ? Il n'y a plus d'espérance pour lui, et pourquoi ne veut-il point qu'il y en ait pour moi ? S'il désire qu'un autre possède ce bien plutôt que moi, peut-on voir une ingratitude semblable à la sienne ? Et puis-je avoir tort de clore les yeux à toutes les considérations qui pourraient être à son avantage, puisqu'il en a si peu à ce qu'il me doit ? Je lui ai donné ce qui était à moi, et il ne me veut laisser ce qui n'est à lui. Je lui ai sauvé la vie en me dépouillant de ce que j'avais de plus cher, et il me la veut ravir en me refusant ce qui ne fut ni ne sera jamais sien. Mais, grande Nymphe, toutes ces disputes entre lui et moi sont bien, ce me semble, hors de propos, puisque son malheur et la trop grande amitié que je lui ai portée nous ôte à tous deux ce bien que nous nous refusons l'un à l'autre. Quel droit y as-tu, Calidon, puisqu'elle ne t'aime point ? - Nul autre, diras-tu, sinon celui de mon affection, et du don que tu m'en as fait.   
  - Mais, Berger, comment y peux-tu prétendre pour ton affection, puisque tu vois assez qu'elle la refuse et la dédaigne ? Et comment pour le don que tu as reçu de moi, puisque je ne t'ai pu remettre autre chose que la part que j'y avais ? Or tout ce qui était mien dépendait de sa volonté, que si cette volonté s'est retirée de moi, quel pouvoir m'y reste-il ? Tu n'y as donc rien, Berger, et n'y dois rien prétendre. Voyons maintenant quel est le droit que j'y puis demander. Ô Dieux ! qu'il serait grand, s'il n'y avait point eu

[ II, 2, 103 ]

de Calidon au monde ! Car une amitié d'enfance, un soin si longuement continué, une recherche si pleine d'honnêteté, et depuis, une affection si violente, et une si longue possession de ses bonnes grâces ne rendraient ma cause que trop forte, si Calidon n'eût point été, ou si, étant, il eût été sans yeux, ou ayant des yeux, s'il les eût conduits, comme la raison lui ordonnait.   
  J'avoue, belle Célidée (et je l'avoue les larmes aux yeux, et le regret au profond du cœur), j'avoue, dis-je, que vous avez plus de raison de vous plaindre de moi que ni vos paroles ni les miennes ne sauraient représenter. Je confesse que jamais amitié ne reçut un plus grand effort que celui que la vôtre a souffert de mon imprudence. Mais qui doit supporter, voire vaincre les plus grandes difficultés, sinon celui qui en a la force et le courage ? Et bien, je vous ai fort outragée, mais ne devez-vous dédaigner cette offense pour montrer que véritablement vous m'aimiez ? Quelle preuve de votre amour ne m'avez-vous autrefois promise ? Qu'est-ce que vous ne m'avez point dit qu'elle surmonterait ? Je vous somme maintenant de votre parole, et si vous vous en dédites, et que votre jugement altéré par l'offense ordonne autrement qu'à mon avantage, j'appelle de vous à vous-même, lorsque vous recevrez les avis de votre amour, aussi bien que maintenant vous n'écoutez que ceux du dépit. Et comment me vouliez-vous rendre preuve de votre bonne volonté, si quelque semblable occasion ne se fût offerte ? Quoi donc ? tant que je vous

[ II, 2, 104 ]

eusse obligée par services, par affections et par toutes sortes de devoirs, vous eussiez continué de m'aimer ; appelez-vous cela une preuve d'affection, ou plutôt n'est-ce pas une reconnaissance d'obligation ? Il fallait, pour me rendre témoignage de votre amitié, que ce fût en une occasion où vous eussiez sujet de me haïr. La fortune a voulu que cette-ci se soit présentée, j'en ai à la vérité du regret, mais puisqu'elle est advenue, y a-t-il apparence que vous ne la receviez pas, ou que vous puissiez vous dédire de ce que vous m'avez tant de fois promis ? Quoi donc ? vous serez peut-être de ces personnes, qui, loin du péril, se vantent de ne rien craindre, et à la première rencontre de l'ennemi se vont cacher sans résistance ? Mais direz-vous : - Comme espères-tu, Thamire, de recevoir les fruits que l'amour produit si, imprudemment, tu en as coupé l'arbre ? Tu le devais pour le moins conserver et non le rendre un tronc inutile, si tu faisais dessein de t'en prévaloir. Ha ! belle Célidée, permettez-moi de vous dire que j'eusse plutôt coupé ma vie que cette chère plante d'Amour, et que, quand je l'eusse entrepris, il m'eût été impossible. Et toutefois, soit ainsi que mon imprudence l'ait coupée, ne savez-vous pas que le Myrte est l'arbre d'Amour, et pourquoi le voulez-vous changer en Cyprès ? Le Myrte est de cette nature que plus il est coupé et plus il rejette de diverses branches. Que je voie donc cet effet en votre âme, afin que je croie que véritablement ç'a été un arbre d'Amour, et non pas une plante funeste.

[ II, 2, 105 ]

Mais je veux que la faute que j'ai commise en vous quittant soit très grande ; vous semble-t-il que mon erreur puisse vous donner permission d'en commettre une semblable ? Si vous le jugez ainsi, il n'y a point de doute que, comme en m'éloignant de vous vous prenez sujet de vous éloigner de moi, que, de même, en retournant vers vous, je ne vous convie de vous en retourner vers moi ; ou bien vous avouerez que vous n'avez des yeux que pour les mauvais exemples, et demeurez aveugle pour les bons. Donc vous vous laisserez plus emporter à l'offense qu'à la satisfaction, et vous consentirez qu'auprès de vous le mal ait l'avantage par-dessus le bien ? Cette résolution est indigne de l'âme de Célidée, qui ne promet par sa vue que toute douceur.   
  Mais vous dites que, vous ayant donnée à Calidon, si j'ai affaire de vous, c'est à lui à qui il faut que je vous demande. Cette réponse me mettrait bien en peine pour le peu de bonne volonté que j'ai reconnu en ce Berger, si je ne vous avais ouï dire qu'il m'était impossible de vous donner à lui. Or l'affaire est parvenue en ce point qu'il faut que vous soyez ou à lui ou à moi. Que si vous niez d'être mienne à cause de cette imprudente donation, et bien, Célidée, pour n'être à Thamire, vous serez à Calidon. Voyez si ce changement vous est plus agréable. Que si au contraire vous refusez d'être à Calidon, vous ne pouvez nier que vous ne soyez à moi, puisqu'ayant été mienne, et la donation que j'en avais faite n'ayant point eu

[ II, 2, 106 ]

d'effet, toute sorte de droit ordonne que la chose donnée revienne à son premier possesseur. Et vous ne devez vous offenser, comme il semble que vous faites, de ce que je vous ai sacrifiée pour la santé de Calidon, puisque les Hosties que nous offrons aux Dieux sont toujours les choses les plus entières et parfaites que nous ayons. Et ne pensez pas pour cela, si je continue de vous aimer, que je sois sacrilège, ni que je profane les choses saintes et sacrées, puisque nous aimons bien les Dieux mêmes, voire c'est le plus grand commandement qu'ils nous fassent que de les aimer. Que si, outre cette amitié, je désire de vous posséder, ne croyez point que je commette offense, ni contre eux, ni contre vous, puisque nous n'avons rien qui ne soit à eux, et que dorénavant je ne vous aimerai pas seulement, mais vous adorerai avec toute sorte de devoir et de soumission. Et pour Dieu, ne me demandez plus jusques à quand je vous garderai, et si ce ne sera point pour vous employer encore à la guérison de quelque autre ! car, véritablement, si je désire de vous ravoir, c'est bien pour le salut de quelqu'un, mais pour celui seulement de ce Thamire que Célidée a tant aimé, qui, avouant sa faute, ne la veut plus prétendre sienne par autre raison que par celle de son extrême affection, et qui, ne voulant entrer en autre jugement avec elle qu'en celui de l'Amour, se jette à ses genoux, et proteste par tous les Dieux de n'en bouger jamais qu'il n'ait perdu la vie, ou recouvré le bonheur d'être encore aimé de Célidée.

[ II, 2, 107 ]

 À ce mot, il se jeta en terre, et lui embrassant les jambes, lui arrosait le giron avec ses larmes, dont presque toute la compagnie fut émue. Même Célidée, pour ne lui en donner connaissance, lui mettant une main contre le visage, tourna la tête de l'autre côté. Alors la Nymphe, voyant qu'ils ne voulaient rien dire davantage, se leva, et tirant Paris, les Bergères et Silvandre à part, leur demanda ce qu'il leur semblait de ce différend. Les avis furent divers, les uns penchant d'un côté, et les autres d'un autre ; enfin toutes choses ayant été longuement débattues, après que chacun se fut remis en sa place, elle prononça son jugement de telle sorte :

JUGEMENT DE LA NYMPHE  
 LÉONIDE.

  Trois choses se présentent à nos yeux sur le différend de Célidée, Thamire et Calidon : la première, l'Amour ; la deuxième, le devoir ; et la dernière, l'offense. En la première, nous remarquons trois grandes affections ; en la deuxième, trois grandes obligations ; et en la dernière, trois grandes injures. Célidée, dès le berceau, a aimé Thamire, Thamire a aimé Célidée étant déjà avancé en âge, et Calidon l'a aimée dès sa jeunesse. Célidée a été obligée à la vertueuse affection de Thamire, Thamire

[ II, 2, 108 ]

l'a été à la mémoire du père de Calidon, et Calidon aux bons offices de Thamire. Et enfin Célidée a été fort offensée de Thamire quand il l'a voulue remettre à Calidon, et Calidon n'a pas moins offensé Thamire et Célidée : Thamire, en lui refusant la même courtoisie qu'il avait reçue de lui, et Célidée, en la recherchant contre sa volonté, et lui faisant perdre celui qu'elle aimait. Toutes ces choses longuement débattues et bien considérées, nous avons connu que, tout ainsi que les choses que nature produit sont toujours plus parfaites que celles qui procèdent de l'art, de même l'Amour qui vient par inclination est plus grande et plus estimable que celles qui procèdent du dessein ou de l'obligation. Davantage, les obligations que nous recevons en notre personne même étant plus grandes que celles que la considération d'autrui nous représente, il est certain qu'un bienfait oblige plus que cette mémoire. Et enfin, si l'offense mêlée avec l'ingratitude est plus griefve que celle qui seulement nous offense, il n'y a personne qui n'avoue celui-là être plus punissable qui les commet toutes deux. Or nous connaissons que l'amour de Thamire procède d'inclination, puisqu'ordinairement celles qui sont telles sont réciproques, et qu'aussi, aimant Célidée, il en a été aimé, ce qui n'est pas advenu à Calidon, de qui l'infertile affection n'a rien produit que de la peine et du mépris. De plus, les bons offices que Calidon a reçus de Thamire le rendent plus son obligé que Thamire ne le peut

[ II, 2, 109 ]

être à la considération de son oncle ; mais au contraire, l'offense de Calidon envers lui étant mêlée d'ingratitude est beaucoup plus grande que celle que Calidon en reçoit, puisque Thamire la peut presque couvrir du nom de vengeance ou de châtiment. C'est pourquoi, en premier lieu, nous ordonnons que l'amour de Calidon cède à l'amour de Thamire, que l'obligation de Thamire soit estimée moindre que celle de Calidon, et l'offense de Calidon plus grande que celle de Thamire. Et quant à ce qui concerne Thamire et Célidée, nous déclarons que Célidée a plus d'obligation à Thamire, mais que Thamire l'a plus offensée, d'autant qu'il l'a aimée avec tant d'honnêteté, et élevée avec tant de soin qu'elle serait ingrate si elle ne s'en tenait obligée. Mais l'offense qu'il lui a faite n'a pas été petite, lorsqu'au désavantage de son affection, il a voulu satisfaire aux obligations qu'il pensait avoir à Calidon. Et toutefois, d'autant qu'il n'y a offense qui ne soit vaincue par la personne qui aime bien, nous ordonnons, de l'avis de tous ceux qui ont ouï avec nous ce différend, que l'amour de Célidée surmontera l'offense qu'elle a reçue de Thamire, et que l'amour que Thamire lui portera à l'avenir surpassera en échange celle que lui a portée Célidée jusques ici. Car tel est notre jugement.  
  Tel fut le jugement de Léonide, qui depuis fut suivi de tous trois, encore que le pauvre Calidon en reçut tant de déplaisir, que n'eût été la connaissance que depuis il eut du dédain de

[ II, 2, 110 ]

Célidée, il n'y a point de doute qu'il ne l'eût pu supporter. Mais son mal en cette occasion lui servit de remède, lorsque d'un jugement un peu plus sain, il put considérer quelle obligation il avait à Thamire, et quelle était sa folie, de vouloir être aimé par force de Célidée. Toutefois cette considération n'eut guère de force en lui pour le commencement, parce que les premiers mouvements furent trop grands en lui, se voyant tout à coup déchu de ses espérances ; ce que la Nymphe prévoyant bien, afin d'éviter les regrets et les pleurs de ce Berger, aussitôt qu'elle eut prononcé les dernières paroles de son jugement, elle se leva, y étant même conviée par la nuit qui s'approchait, ne restant guère plus de jour qu'il lui en fallait pour se retirer chez son oncle. Après avoir donc salué ces belles Bergères, elle et Paris prièrent Silvandre de les conduire jusques hors du bois de Bonlieu, craignant de ne se pouvoir pas bien démêler de quelques sentiers entrelacés, parce qu'il était trop tard, ne voulant permettre à ces honnêtes Bergères de l'accompagner pour cette occasion. Elles se séparèrent donc de cette sorte, et peu après la Nymphe et Paris licencièrent aussi Silvandre, ayant passé le pont de la Bouteresse, et, continuant leur voyage, arrivèrent chez Adamas, qui était prêt à souper. Silvandre d'autre côté reprenant son chemin, laissa à main gauche Bonlieu, Temple dédié à la Bonne Déesse, où elle est servie avec honneur et dévotion par les Vestales et chastes filles

[ II, 2, 111 ]

Druides, sous la charge de la vénérable Chrisante, et passa dans un bois si touffu qu'encore que la Lune fût déjà levée et qu'elle éclairât, si ne pouvait-il qu'à peine voir le chemin par où il passait. Il est vrai que ses pensées quelquefois lui ôtaient aussi bien la vue que l'épaisseur des arbres, parce que tout ravi en la pensée de Diane, il ne voyait pas même les choses sur lesquelles ses yeux se tournaient. Et de fortune, ayant chopé contre la racine d'un gros arbre, il revint en lui-même, et voulant prendre le chemin de son hameau, parce qu'il s'en était un peu détourné sans y penser, il parvint en un lieu du bois où les arbres pour être rares lui laissèrent voir la Lune. Elle avait passé le plein de quelques jours, et ne laissait toutefois d'éclairer, de sorte que le Berger, oubliant tout autre dessein, se jeta à genoux pour l'adorer, parce que la conformité des noms de Diane et d'elle lui commandait d'aimer cet astre sur tous ceux qui paraissaient dans les Cieux. L'ayant donc adorée, et sa Bergère en elle, il se releva, et tenant les yeux haussés vers elle, il lui parla de cette sorte :

[ II, 2, 112 ]

SONNET.  
  
RAPPORT DE DIANE   
À LA LUNE.

Bel astre flamboyant, qui dans un Ciel serein  
Éclairez de la Nuit le visage effroyable,  
Ne vous offensez point, si je vous dis semblable  
À la belle qui tient mon cœur dedans sa main.   
  
Comme vous chastement elle s'arme le sein  
De tant de cruautés qu'elle en est redoutable,  
Et quiconque la voit, Actéon misérable,  
Dévoré de désirs, va, l'appelant en vain.   
  
Tous les feux de la Nuit vous cèdent en lumière,   
Et des belles, Diane est toujours la première.   
Rien ne trompe vos coups, rien n'évite ses yeux.   
  
Bref, vous vous ressemblez ; non, elle est plus cruelle,  
Car un Endymion vous fit laisser les Cieux,   
Mais nul Endymion ne se trouve pour elle.

  Ô Dieux, s'écria-t-il alors, et que sera-ce donc de toi, Silvandre, puisqu'il n'y a point d'Endymion pour elle ? Serait-il possible que la Nature qui s'est plu en cet ouvrage, si jamais de tous ceux qui lui sont sortis de la main elle en a eu quelqu'un d'agréable ? Est-il possible, dis-je, qu'elle ait donné tant de beauté à cette Bergère

[ II, 2, 113 ]

pour ne lui donner point d'amour ? Quoi donc ? Il n'y aura que les yeux qui jouissent d'une chose si rare ? Et pourquoi ne permettent les Dieux que si nos cœurs en reçoivent les plus grands coups, nos cœurs aussi en ressentent le plus grand contentement ? L'ont-ils faite si belle pour n'être point aimée ? ou si nous l'aimons, l'ordonnent-ils seulement pour nous consumer ? Ah ! je vois bien qu'ils me répondent que si cette beauté a été produite pour être aimée, c'est pour sa propre gloire et pour le dommage de ceux qui l'aimeront comme moi. Cette pensée l'arrêta si court, qu'en cessant de marcher, après l'avoir longtemps roulée dans son esprit, il proféra telles paroles :

SONNET.   
  
QU'IL N'Y A CONSIDÉRATION  
QUI L'EMPÊCHE D'AIMER  
sa maîtresse.

Mon penser, hé ! pourquoi me viens-tu figurer  
Qu'il ne faut que je l'aime, et qu'elle est pour un autre ?  
Si c'est pour un mortel, ne peut-elle être nôtre,  
Et si c'est pour un Dieu, ne la puis-je adorer ?   
  
Si c'est pour un Mortel, qui saurait mesurer,   
Entre tous les mortels, son amour à ma flamme ?   
Et si c'est pour un Dieu, se peut-il voir une âme   
Qui d'un zèle plus saint la puisse révérer ?

[ II, 2, 114 ]

Mais que nous vaut cela, si cette âme cruelle  
Ne daigne regarder ceux qui meurent pour elle ?   
L'Amour ou la Raison la forceront un jour.   
  
Enfin elle aimera, puisque nul ne l'évite :   
Que si c'est par Raison, gagnons-la par mérite,   
Et si c'est par Amour, gagnons-la par Amour.

La Lune alors, comme si c'eût été pour le convier à demeurer davantage en ce lieu, sembla s'allumer d'une nouvelle clarté, et parce qu'avant que de partir, il avait mis son troupeau avec celui de Diane, et qu'il s'assurait bien que sa courtoisie lui en ferait avoir le soin nécessaire, il résolut de passer en ce lieu une partie de la nuit, suivant sa coutume. Car bien souvent, se retirant de toute compagnie, pour le plaisir qu'il avait d'entretenir ses nouvelles pensées, il ne se donnait garde que, s'étant le soir égaré dans quelque vallon retiré ou dans quelque bois solitaire, le jour le surprenait avant que la volonté de dormir, rattachant ainsi le soir avec le matin par ses longues et amoureuses pensées. Se laissant donc à ce coup emporter à ce même dessein, suivant sans plus le sentier que ses pieds rencontraient par hasard, il s'éloigna tellement de son chemin qu'après avoir formé mille chimères, il se trouva enfin dans le milieu du bois, sans se reconnaître. Et quoiqu'à tous les pas il chopât presque contre quelque chose, si ne se pouvait-il distraire de ses agréables pensées. Tout ce qu'il voyait, et tout ce qui se présentait devant lui, ne servait

[ II, 2, 115 ]

qu'à l'entretenir en cette imagination. Si, comme j'ai dit, il bronchait contre quelque chose : - Je trouve bien encore, disait-il, plus de contrariétés à mes désirs. S'il oyait trembler les feuilles des arbres, émues par quelque souffle de vent : - Ô que je tremble bien mieux de crainte, disait-il, quand je suis près d'elle, et que je lui veux dire les véritables passions qu'elle pense être feintes ! Que s'il levait quelquefois les yeux en haut, considérant la Lune, il s'écriait :

 La Lune au Ciel, et ma Diane en terre.

  Le lieu solitaire, le silence, et l'agréable lumière de cette nuit eussent été cause que le Berger eût longuement continué, et son promenoir, et le doux entretien de ses pensées, sans que, s'étant enfoncé dans le plus épais du bois, il perdît en partie la clarté de la lune qui était empêchée par les branches et par les feuilles des arbres, et que, revenant en lui-même, voulant sortir de cet endroit incommode, il n'eût pas si tôt jeté les yeux d'un côté et d'autre pour choisir un bon sentier, qu'il ouït quelqu'un qui parlait auprès de lui. Encore qu'il s'entretînt en ce lieu séparé de chacun pour être tout à lui-même, si ne laissa-t-il d'avoir la curiosité de savoir qui étaient ceux qui, comme lui, passaient les nuits sans dormir, s'assurant bien qu'il fallait que ce fût quelqu'un atteint de même mal qu'il était, faisant bien paraître en cela qu'il est vrai que chacun cherche son semblable, et que la curiosité a principalement un très grand pouvoir

[ II, 2, 116 ]

en amour, puisqu'ayant un si doux entretien que celui de ses pensées, pour lesquelles il méprisait toutes choses hormis la vue de Diane, il était toutefois content de les interrompre pour apprendre des nouvelles de ceux qu'il ne connaissait point. Les quittant donc pour quelque temps, et donnant cela à sa curiosité, il tourna ses pas du côté où il oyait parler, et se laissant conduire par la voix à travers les arbres et les ronces qui s'épaississaient davantage en ce lieu, il ne se fut avancé quinze ou vingt pas qu'il se trouva dans le plus obscur du bois, assez près de deux hommes qu'il lui fut impossible de reconnaître, tant pour l'obscurité du lieu que pource qu'ils avaient le dos contre lui. Il vit bien toutefois à leurs habits que l'un était Druide et l'autre Berger. Ils étaient assis sous un arbre qui abreuvait ses racines dans la claire onde d'une fontaine, de qui le doux murmure et la fraîcheur les avait conviés à passer en ce lieu une partie de la nuit. Et lorsque Silvandre était plus désireux de les connaître, il ouït que l'un d'eux répondit à l'autre de cette sorte : - Mais, mon père, c'est une chose étrange, et que je ne puis assez admirer, que celle que vous me dites de cette beauté ; puisque, selon votre discours, il faudrait avouer qu'il y en a d'autres beaucoup plus parfaites que celle de ma Maîtresse, ce que je ne puis croire sans l'offenser infiniment. Car s'il était vrai, il faudrait de même dire que la sienne ne serait pas accomplie, puisqu'on ne doit tenir pour telle la beauté qui est moindre que quelque autre :

[ II, 2, 117 ]

crime, ce semble, de lèse-Majesté, soit contre ma Maîtresse, soit contre l'Amour. Il ouït alors que le Druide lui répondait : - Mon enfant, vous ne devez nullement douter de ce que je vous dis, ni le croyant craindre d'offenser sa beauté ni votre Amour, et je m'assure que je le vous ferai entendre en peu de mots. Il faut donc que vous sachiez que toute beauté procède de cette souveraine bonté que nous appelons Dieu, et que c'est un rayon qui s'élance de lui sur toutes les choses créées. Et comme le Soleil que nous voyons éclaire l'air, l'eau et la terre d'un même rayon, ce Soleil Éternel embellit aussi l'entendement Angélique, l'âme raisonnable et la matière. Mais, comme la clarté du Soleil paraît plus belle en l'air qu'en l'eau, et en l'eau qu'en la terre, de même celle de Dieu est bien plus belle en l'entendement Angélique qu'en l'âme raisonnable, et en l'âme qu'en la matière. Aussi disons-nous qu'au premier il a mis les Idées, au second les raisons, et au dernier les formes.   
  Il voulait continuer lorsque le Berger l'interrompit de cette sorte : - Vous vous élevez un peu trop haut, mon père, et ne regardez pas à qui vous parlez ! J'ai l'esprit trop pesant pour voler à la hauteur de votre discours. Toutefois, si vous me faites entendre que c'est que l'entendement, que l'âme et que la matière dont vous parlez, peut-être y pourrais-je comprendre quelque chose. - Mon enfant, ajouta le Druide, les entendements Angéliques sont ces pures intelligences qui, par la vue

[ II, 2, 118 ]

qu'ils ont de cette souveraine beauté, sont embellies des Idées de toutes choses. L'âme raisonnable est celle par qui les hommes sont différents des brutes, et c'est elle-même qui, par le discours, nous fait parvenir à la connaissance des choses, et qui, à cette occasion, s'appelle raisonnable. La matière est ce qui tombe sous les sens, qui s'embellit par les diverses formes que l'on lui donne. Et par là vous pouvez juger que celle que vous aimez peut bien avoir en perfection les deux dernières beautés que nous nommons corporelle et raisonnable, et que toutefois nous pouvons dire, sans l'offenser, qu'il y en a d'autres plus grandes que la sienne. Ce que vous entendrez mieux par la comparaison des vases pleins d'eau : car tout ainsi que les grands en contiennent davantage que les petits, et que les petits ne laissent d'être aussi pleins que les plus grands, de même faut-il dire des choses capables de recevoir la beauté. Car il y a des substances qui, pour leur perfection, en doivent recevoir, selon leur nature, beaucoup plus que d'autres, qui, toutefois, ne se peuvent dire imparfaites, ayant autant de perfection qu'elles en peuvent recevoir. Et c'est de celles-ci que sera votre maîtresse, que, sans offense, vous pouvez dire parfaite, et avouer moindre que ces pures intelligences dont je vous ai parlé. Que si toutefois vous ne vous laissiez emporter aux folles affections de la jeunesse imprudente, faisant peu de compte de cette beauté que vous voyez en son visage, vous mettriez toute votre affection en celle de son esprit, qui vous rendrait aussi content et satisfait que l'autre

[ II, 2, 119 ]

jusques ici vous a donné d'occasions d'ennui, et peut-être de désespoir. - Il y a longtemps, répondit le Berger, que j'ai ouï discourir sur ce sujet, mais les déplaisirs que j'ai soufferts m'en avaient ôté la mémoire.   
  Je me souviens à cette heure qu'il y avait un de vos Druides qui tâchait de prouver qu'il n'y avait que l'esprit, la vue, et l'ouïe qui dussent avoir part en l'Amour, d'autant, disait-il, que l'Amour n'est qu'un désir de Beauté, et y ayant trois sortes de beauté, celle qui tombe sous la vue, de laquelle il faut laisser le jugement à l'œil, celle qui est en l'harmonie, dont l'oreille est seulement capable, et celle enfin qui est en la raison, que l'esprit seul peut discerner, il s'ensuit que les yeux, les oreilles, et les esprits seuls en doivent avoir la jouissance. Que si quelques autres sentiments s'y veulent mêler, ils ressemblent à ces effrontés qui viennent aux noces sans y être conviés. - Ha ! mon enfant, ajouta l'autre, que ce Druide vous apprenait une doctrine entendue peut-être de plusieurs, mais suivie sans doute de peu de personnes. Et c'est pourquoi il ne faut point trouver étranges les ennuis et les infortunes qui arrivent parmi ceux qui aiment, car Amour, qui véritablement est le plus grand et le plus saint de tous les Dieux, se voyant offensé en tant de sortes par ceux qui se disent des siens, et ne pouvant supporter les injures qu'ils lui font, soit en contrevenant à ses ordonnances, soit en profanant sa pureté, les châtie presque ordinairement, afin de leur faire reconnaître leur faute. Car toutes ces jalousies,

[ II, 2, 120 ]

tous ces dédains, tous ces rapports, toutes ces querelles, toutes ces infidélités, et bref, tous ces dénouements d'amitié, que pensez-vous, mon enfant, que ce soient que punitions de ce grand Dieu ? Que si nos désirs ne s'étendaient point au-delà du discours, de la vue et de l'ouïe, pourquoi serions-nous jaloux, pourquoi dédaignés, pourquoi douteux, pourquoi ennemis, pourquoi trahis, et enfin pourquoi cesserions-nous d'aimer et d'être aimés, puisque la possession que quelque autre pourrait avoir de ces choses n'en rendrait pas moindre notre bonheur ?   
  Alors Silvandre ouït, qu'avec un grand soupir, le Berger l'interrompit ainsi : - Hélas ! mon père, que votre discours semble être véritable pour tous ceux qui aiment sinon pour moi ! Car mon amitié a été tant honnête qu'il n'y a chaste Vestale qui s'en eût pu offenser, et quand l'Amour serait le plus sévère juge de tous les Dieux, si suis-je très assuré qu'il ne saurait trouver sujet de reprendre mon affection. Et toutefois, quel Amant a jamais été plus rigoureusement traité que je suis ? - Mon enfant, dit-il, il y a plusieurs choses qui font différents effets selon les sujets qu'elles rencontrent. Et la règle, qui est droite, n'est pas seulement pour tirer une ligne semblable, mais sert bien souvent pour faire connaître ce qui n'est pas droit. Les désastres aussi que vous ressentez, encore qu'en d'autres on les doive appeler punitions, en vous toutefois nous les nommerons des témoignages et des épreuves d’Amour et de vertu, qui enfin réussiront

[ II, 2, 121 ]

de telle sorte à votre avantage que vous pourrez dire avec raison que vous n'eussiez jamais été assez heureux si vous n'eussiez été trop malheureux. Et cependant soyez certain que votre Maîtresse n'est pas à se repentir de sa faute et du tort qu'elle vous a fait.   
  À ce mot, parce qu'il était déjà tard, il se leva pour s'en aller, et prit le Berger par la main, qui, le suivant, lui répondit : - Je vous supplie, mon père, et vous conjure par toute l'amitié que vous me portez, de ne me dire jamais plus que ma maîtresse ait failli, ni moins qu'elle m'ait fait quelque tort ; car, outre que cela ne peut être puisqu'elle a le pouvoir de disposer plus absolument de moi que moi-même, encore offensez-vous la plus parfaite personne que jamais la Nature ait produite, et me désobligez plus par telles paroles que ne me peut être agréable l'assistance que je reçois de vous en l'état où je suis.  
  Silvandre, qui écoutait attentivement leur discours, et considérait le plus particulièrement qu'il lui était possible leurs actions, ne peut toutefois les reconnaître, empêché de l'obscurité du lieu, qui, encore qu'éclairé de quelques rayons de la Lune, demeurait sombre pour l'épaisseur des arbres de la fontaine. Et quoiqu'il lui semblât bien de reconnaître le Druide, si ne s'en pouvait-il assurer le voyant seulement par derrière ; pour le Berger, il le méconnaissait tout à fait, bien qu'il eût quelque mémoire d'avoir ouï autrefois une semblable voix. Cette incertitude donc fut cause qu'il les suivit, espérant

[ II, 2, 122 ]

que la clarté de la Lune les lui ferait reconnaître hors du bois. Mais parce qu'il s'en tenait éloigné pour n'être aperçu d'eux, il ne se prit garde qu'il les perdit entre les arbres, et ne sut depuis deviner qu'ils étaient devenus. De quoi fort ennuyé, il ne cessa de les chercher que la plus grande partie de la nuit ne fût écoulée. Le travail et le sommeil enfin le contraignirent de choisir un lieu pour reposer, ne sachant bonnement par où s'en retourner en son hameau.

"Astrée fonctionnelle, II, 2" Format Microsoft Word. 16/06/2015.   
Édition établie par Eglal Henein.  
©2005-2015 Tufts University (Medford, MA, É.-U.).  
Voir *Deux visages de* L'Astrée, https://astree.univ-rouen.fr.